

C4.3 CHAUSSÉES ROUTIÈRES

Les chaussées à longue durée de vie, le recyclage et la réduction des nuisances lors des travaux routiers ont soulevé un vif intérêt dans la communauté routière internationale. Le C4.3 de l'AIPCR a étudié ces sujets durant la période 2004-2007. Les recommandations qui ont été tirées de ces travaux sont les suivantes :

Recommandations pour les décideurs

- La route et la rue étant au départ des investissements, elles ne doivent pas être examinées seulement sous l'angle de la dépense initiale, mais plutôt évaluées en termes de bénéfices aux usagers dans une perspective de long terme. Ces bénéfices incluent la réduction des gênes au moment de la construction et le maintien d'un bon niveau de service tout en maximisant la rentabilité économique de l'investissement.
- Plusieurs facteurs militent en faveur des chaussées à longue durée de vie malgré un coût initial supérieur : nombre réduit d'interventions d'entretien, chaussées en bon état plus longtemps, meilleure image publique, chaussées moins vulnérables, potentiel élevé de gains économiques à long terme et contribution au développement durable.
- De nombreux exemples à travers le monde ont démontré que le concept de chaussée à longue durée de vie est une réalité bien que les recettes ne soient pas universellement applicables. Ces chaussées requièrent de hauts niveaux de qualité lors de la conception, de la construction et de l'entretien. Cependant, ces chaussées doivent encore faire l'objet de suivis et de recherche.
- Les gains résultant du recyclage sont si importants que l'examen de cette option demeure incontournable. Le recours aux obligations réglementaires permet de stimuler l'offre et la demande en matière de recyclage.
- Il est nécessaire de bien informer l'industrie et les clients potentiels des bénéfices liés à l'emploi du recyclage, notamment en termes de développement durable, de performance attendue et de coûts sur la durée de vie.
- Diverses méthodes, tant techniques qu'au niveau de la gestion des chantiers, ont déjà fait leurs preuves pour réduire les impacts des travaux routiers. Des innovations demeurent toutefois requises pour minimiser davantage ces impacts, incluant celles nécessaires pour réduire la congestion dans les zones de travaux routiers.
- Les administrations et les agences routières doivent s'investir pour stimuler le potentiel d'innovation des fournisseurs et des entreprises au moyen d'un cadre légal, de politiques claires et par l'emploi de prescriptions contractuelles appropriées.

Aspects techniques

- De nombreux exemples de chaussées souples, semi-rigides et rigides méritant l'appellation de chaussées à longue durée de vie ont été documentés dans plusieurs pays. Les facteurs qui ont conduit à ce haut niveau de performance incluent : la qualité élevée des matériaux et de la construction, l'amélioration des sous-couches et du drainage, la qualité de la conception et de l'entretien préventif.
- La complexité de la chaussée urbaine exige de produire un concept intégré alliant durabilité, aspects esthétiques et qualités fonctionnelles des matériaux.
- Le développement durable passe par un emploi optimisé des matériaux et une diminution des mises en décharge. Les obstacles à l'usage croissant du recyclage peuvent être surmontés, comme, à titre d'exemple, en créant un climat favorable aux investissements privés dans les technologies de recyclage.

- L'accès à une information complète sur les bénéfices du recyclage ainsi que des objectifs clairs de développement durable à long terme sont des éléments clés favorisant l'émergence et l'implantation des techniques de recyclage.
- La présence des travaux routiers génère différents types d'inconvénients tels que la sécurité des usagers et des travailleurs, les entraves à la circulation, le bruit, les vibrations, la pollution de l'eau, de l'air ou des sols, et autres nuisances. La plupart des agences et administrations routières ont adopté des lois, des règlements et des lignes directrices en vue de minimiser ces impacts.
- Des mesures d'atténuation des impacts des travaux routiers peuvent être mises en place à différentes étapes du processus de préparation des projets. Une conception améliorée et novatrice, de même que des modifications apportées à l'environnement contractuel, peuvent réduire la durée globale des travaux.

Recommandations pour l'AIPCR

L'AIPCR doit demeurer un forum d'échanges pour les intervenants du milieu routier. De plus, l'échange d'expériences en relation avec le milieu urbain devrait continuer à être encouragé par des organismes internationaux comme l'AIPCR.

Des échanges plus intensifs d'informations et de points de vue entre comités de l'AIPCR seraient bénéfiques. Cela pourrait se matérialiser par un thème transversal qui serait pris en charge dès le départ par le coordinateur de thème stratégique.

Le comité C 4.3 suggère les thèmes de travail suivants pour le futur :

- contribution des chaussées au développement durable et impact des changements climatiques sur les chaussées,
- évolution des charges sur les chaussées et leur impact sur la performance et sur la conception,
- spécifications de performance et gestion du risque,
- réduction de la durée et des coûts de construction.